

Quelle conduite tenir face à la violence émergente ?

Écouter le patient et garder le contact

- Ne pas chercher l'affrontement
- Rester à distance
- Éviter tout contact visuel intrusif
- Ne pas se montrer trop familier
- Se présenter comme quelqu'un qui n'a pas l'intention d'être offensif
- Ne pas attaquer directement les idées délirantes
- Poser des questions simples, chercher à coopérer avec le patient et non à le contrôler
- Ne pas hésiter à exprimer de l'anxiété
- Prévoir des portes de sortie, des moyens d'appeler à l'aide
- Faire intervenir un tiers extérieur qui modifie le contexte.



Le médecin est intervenu au domicile du patient sur demande d'un proche.



Mettre en sécurité le patient et son entourage

- Protéger les tiers
- Protéger le patient de l'accès à des objets potentiellement dangereux
- S'efforcer de canaliser les émotions des personnes présentes
- Évaluer si un tiers de l'entourage est ressenti comme perturbateur, et si un autre est perçu comme rassurant.

Si besoin, faire appel aux services de secours

Le plus souvent, c'est la famille ou l'entourage qui fait appel aux services de secours, mais le médecin traitant peut aussi demander l'intervention de partenaires comme :

- le Samu
- le service départemental d'incendie et de secours
- la police ou la gendarmerie, notamment en cas de patient armé : le code pénal autorise les professionnels de santé à déroger au secret professionnel lorsqu'un patient détient une arme ou manifeste l'intention d'en acquérir une.

Cette démarche enclenche une première évaluation psychiatrique qui débouchera sur une décision de prise en charge en ambulatoire ou à l'hôpital, avec ou sans consentement.

